

## **Conseil de la Documentation du 25 novembre 2010**

### **Compte rendu**

#### **Membres présents :**

Robin BOCQUET, Eric LAMS, Sabine DUHAMEL, Eric FERTEIN, Géraldine BARRON, Germaine VANHAECKE, Mélanie DUMEZ, Isabelle RADOT-VAUX, Gilda RYSSEN

#### **Membres excusés :**

Dominique BOURDON, Karine JAY, Françoise DUCROQUET, Simon DUCATEZ, Marc PREVOST, Pierre MACAIGNE

#### **Participants avec voix consultative présents :**

Jean-Louis BOUTROY, François PICHENOT

#### **Participants avec voix consultative présents :**

Catherine SION, Jean-Michel LALOU

#### **Invités présents :**

Eric MASSE, Jacques MIKULOVIC, Laurence LANVIN, Jacqueline DHONDT, Philippe CHAGNON, Sylvie VERHAEGE

#### **Invités excusés :**

Jacques PAVEAU, Sylvie CAPELLE, Pascal MORTREUX, Mohammed BENJELLOUN, Bruno BETHOUART, Christophe GIBOUT, Dominique COURCOT, Rachid AMARA, Corinne RAMEAU, Mélinda VERITE

## **1 Les missions du Conseil de la Documentation**

Jean-Louis BOUTROY, directeur du SCD, ouvre la séance par un rappel des missions du Service Commun de la Documentation, définies par un arrêté en date du 4 juillet 1985. Il précise que le décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur est actuellement en cours de révision.

## **2 Approbation du compte rendu du Conseil de la Documentation du 3 décembre 2009**

Le compte rendu du Conseil de la Documentation du 3 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Jean-Louis BOUTROY précise, suite aux propositions du Conseil de la Documentation du 3 décembre 2009, les points suivants :

- concernant le budget documentaire de l'année 2010 : 515 000 € ont été demandés et 523 000 € attribués. Ces derniers se décomposent comme suit : 500 000 € pour la documentation, 15 000 € « fléchés » livres électroniques, 8 000 € de reports de commandes 2009,
- le projet d'extension des horaires d'ouverture est reporté à septembre 2011,
- concernant le dépôt légal des thèses sous format électronique : la candidature de l'ULCO au déploiement dans l'application STAR est retenue par l'ABES. Un chef de projet et correspondant STAR a été désigné, il s'agit de Géraldine BARRON. Le démarrage est envisagé en septembre 2011. Ce point est à l'ordre du jour du Conseil Scientifique du 7 décembre.

## **3 Présentation et examen du rapport d'activité 2009-2010 du SCD**

Jean-Louis BOUTROY présente et commente chapitre par chapitre le rapport d'activité 2009-2010 du SCD. Ce rapport est consultable sur le portail documentaire e-BULCO.

Le chapitre sur l'environnement numérique donne lieu à débat :

Jean-Louis BOUTROY souligne à quel point il est difficile de maintenir un niveau de sécurité informatique satisfaisant en l'absence de tout personnel qualifié à la BULCO (l'affectation à la BULCO d'un IGE BAP E est demandée). Robin BOCQUET, Vice-Président du Conseil scientifique, indique que la maintenance des serveurs devrait effectivement être effectuée par la Division informatique.

Eric FERTEIN, élu au Conseil Scientifique, propose une campagne de communication autour du Bulcoblog par la distribution de flyers comportant un QR code renvoyant vers le blog. Jean-Louis BOUTROY profite de l'occasion pour indiquer que la création d'une page Facebook propre à la BULCO est en cours.

#### 4 Présentation et examen du budget prévisionnel 2011 du SCD

Jean-Louis BOUTROY procède à la présentation du budget prévisionnel 2011 du SCD. Il rappelle les pré-requis, tels que précisés dans les directives formulées par le Président.

Les crédits prévisionnels de fonctionnement s'élèvent 628 758 € et se décomposent de la sorte :

- dotation de fonctionnement allouée par l'ULCO : 617 758 € (cette dotation comprend les droits de bibliothèque reversés au SCD, de 31 € par étudiant en 2010-2011),
- ressources propres du SCD (crédits supplémentaires) : 11 000 € (provenance : 10 900 € de recettes diverses (PEB, inscription lecteurs payants...) et 100 € de subvention par *Images en bibliothèques*).

Les crédits prévisionnels sont ventilés comme suit :

- par centre financier
  - o CF 990 01 Administration pilotage : 162 150 €
  - o CF 990 02 Documentation : 466 608 €
- par destinations LOLF
  - o 105.1 Licence 158 706 €
  - o 105.2 Master 52 902 €
  - o 105.3 Doctorat 255 000 €

(à noter que la destination 112 Recherche interdisciplinaire et transversale est abandonnée au profit du 105.3)

La dotation d'investissement se monte à 95 600 €. À l'occasion du dialogue de gestion, le SCD a présenté les projets suivants, classés par ordre de priorité :

- Migration du SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) : 56 105 €,
- Remplacement du serveur Bull supportant le SIGB : 18 727 €,
- Postes informatiques : 10 168 €,
- Licences Sudoc : 8 000 €,
- Licences Oracle : 2 600 €.

Le SCD souhaite par ailleurs participer au prochain appel à projets (fonctionnement et investissement) :

- complément indispensable au budget documentaire
- réalisation de la signalétique intérieure des 4 bibliothèques
- éventuellement, pour un aménagement de la bibliothèque de l'EIL CO.

Robin BOCQUET s'étonne de l'importance du budget alloué au remplacement du parc informatique. Jean-Louis BOUTROY répond que ce budget est indispensable à la fois pour garantir aux étudiants l'accès à un matériel en état de fonctionnement correct et permettre au personnel de la bibliothèque de travailler dans des conditions satisfaisantes.

## **5 Information sur le projet d'extension des horaires d'ouverture de la BULCO**

Jean-Louis BOUTROY indique que le projet, qui consiste en une ouverture des sections de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque le samedi après-midi, est reporté à septembre 2011.

Un groupe de travail "Horaires", regroupant personnel et encadrement de la BULCO a été mis en place. Les discussions portent non seulement sur l'extension des horaires d'ouvertures, mais aussi sur les problèmes de plannings et de calendrier.

Le coût financier de l'extension des horaires d'ouverture doit prendre en compte une indemnité forfaitaire pour les personnels (masse salariale / DRH), le recrutement d'emplois étudiants (masse salariale / DEVE) et la prise en charge de la surveillance des locaux (fonctionnement / BULCO). Voici une évaluation :

- Évaluation pour 2011 (4 mois)
  - o Hypothèse basse : 15 475 €
  - o Hypothèse haute : 18 129 €
- Évaluation pour 2012
  - o Hypothèse basse : 43 108 €
  - o Hypothèse haute : 50 502 €

Le projet sera successivement présenté en CTP, Conseil de la Documentation, CEVU et CA.

Robin BOCQUET demande si le MESR participe au financement. Jean-Louis BOUTROY indique que des aides existent, mais que leur pérennité n'est pas garantie.

## **6 Information sur la situation de la bibliothèque de l'EIL CO et la réorganisation documentaire du campus de Saint-Omer**

Jean-Louis BOUTROY rappelle que le bâtiment abritant l'EIL CO à Longuenesse abrite une médiathèque commune à l'ex-EIPC et à l'ESCIP, qui devient bibliothèque de l'EIL CO, avec un fonds de 4 000 ouvrages (en grande partie obsolète), 91 abonnements et deux bases de données (les Techniques de l'Ingénieur et le Kompass, auxquels la BULCO est également abonnée, mais périmètre différent pour les TI).

Parallèlement, une section de la BULCO est présente à Longuenesse, dans le bâtiment de l'IUT.

Dans ce contexte, les perspectives pour la bibliothèque de l'EIL CO sont donc les suivantes :

- Intégration au SCD et rattachement à la section de Saint-Omer,
- Procédure administrative envisagée : un protocole d'intégration, à faire adopter par les conseils compétents de l'ULCO.

Par ailleurs, afin de permettre aux étudiants de l'ESCIP, l'accès aux collections de la BULCO, une convention avec cette école est envisagée (les étudiants de l'ESCIP acquitteraient les droits de bibliothèque, laquelle les reverserait à l'ULCO).

À terme, un regroupement des deux bibliothèques de Longuenesse devra être envisagé.

## **7 Modification du règlement intérieur de la BULCO**

Jean-Louis BOUTROY soumet au Conseil une modification du règlement intérieur de la BULCO. Les objectifs sont les suivants :

- alléger et condenser le règlement, grâce à des propositions plus générales, certaines dispositions antérieures sont renvoyées en mesures internes (par exemple : les sanctions en cas d'infractions),
- actualiser (par exemple : référence au Code de l'éducation),
- mettre à jour, notamment, la liste des lecteurs payant les droits d'inscription (cf. délibération du CA du 7 juillet 2009), la convention entre les six universités publiques régionales (gratuité d'accès), les catégories de lecteurs exemptés des droits d'inscription,
- rendre ainsi le règlement pérenne.

Par ailleurs, de nouvelles exemptions des droits d'inscriptions sont proposées :

- pour tous les lycéens de la seconde aux classes post-bac (Cf. liaison documentaire lycées-BULCO),
- pour les personnels retraités de l'ULCO (catégorie de lecteurs non mentionnée en annexe).

À terme, le régime des élèves infirmiers des IFSI devra également être examiné.

Sabine DUHAMEL, Vice-Présidente du CEVU, indique que ces nouvelles modalités devront être examinées lors d'une séance du CEVU avant d'être soumises au vote du CA. Elle souhaite également que, lors de cette même séance, la politique du SCD vis-à-vis des étudiants soit présentée dans sa globalité (en particulier : collections et ressources documentaires et formation à la méthodologie documentaire).

## **8 Questions diverses**

Jean-Louis BOUTROY conclut en indiquant qu'une intervention du SCD est prévue lors du Conseil Scientifique du 7 décembre 2010 afin d'aborder les points suivants :

- projet de politique documentaire et ventilation des dépenses documentaires entre formation et recherche pour la période 2011-2013
- passage au dépôt légal électronique des thèses au 1er septembre 2011 et déploiement dans l'application STAR.